

# IN Magazine N°226 - Mars/Avril 2026

9 mars 2026

## **MALGRÉ LE BRUIT DES BOTTES, L'ENGAGEMENT PLUS FORT**

À l'occasion de nos vœux 2026, nous ne pouvions que nous souhaiter de la douceur dans nos vies privées et de la fougue dans nos vies militantes, toujours porteuse de notre envie de changer la société, de solidarité et de jours heureux !

Mais on ne peut pas dire que la politique internationale apporte de la stabilité ni dans notre pays, ni dans les autres, n'importe où qu'ils se situent.

Elle fait plutôt le nid des idées sombres d'extrême droite ! Le bruit des bottes envahit le monde ! Dans l'Est de l'Europe, au Moyen-orient et dans les Amériques, l'extrême droite annonce ses mesures de régression sociale qu'elles soient dans le domaine de se soigner, de pouvoir acheter, de consommer et de se loger. Bref de vivre dignement !

Indecosa-CGT est plus que jamais ouverte aux préoccupations de ses adhérents. L'eau, l'environnement, l'alimentation, la consommation, la santé, le logement seront les axes phares de cette année.

Le 21 janvier dernier, Indecosa-CGT a organisé une journée temps fort sur le logement et les élections des représentants des locataires qui se tiendront en fin d'année 2026 avec la présence de nombreuses associations et d'invités. Journée réussie qui a permis des échanges et des rencontres.

Depuis la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de 2017, nous avons toute légitimité pour être une association ayant des représentants élus des locataires dans le logement social.

Il nous faut donc associer les locataires, directement et par l'intermédiaire de leurs représentants Indecosa-CGT, à l'élaboration des politiques de l'habitat qui les concernent car il n'est pas de service public digne de ce nom sans participation des usagers.

Cette année sera celle des élections municipales et c'est dans ce cadre local et territorial que doivent être traités des enjeux tels que l'implantation de l'offre de logements HLM, dans le respect de l'obligation faite aux communes par la loi SRU d'un taux de 20 à 25 % de leur parc constitué par du logement locatif social. Année 2026 où, également, les salariés de la fonction publique éliront leurs

représentants syndicaux ! Gageons que la CGT, dans sa globalité, en sortira victorieuse.

Muriel Duenas